

Venu visiter la Maison des services publics de Beaune-la-Rolande, Olivier Dussopt, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, a dit, s'agissant de la désertification médicale : « *La ministre de la Santé a annoncé un certain nombre de mesures très incitatives. Mais pas encore de mesure coercitives. Pas encore car la question sera peut-être un jour posée pour faciliter les incitations* », comme le relatent *Le Courrier du Loiret* du 22 mars et *L'Éclaireur du Gâtinais* du 21 mars.

Ce « *pas encore* » présage-t-il une évolution ?

Pour ma part, je constate les limites des mesures incitatives. Je pense qu'il sera nécessaire de fixer des règles garantissant l'accès aux soins et au droit à la santé pour tous les Français. Et je souhaiterais que ces règles nécessaires soient le fruit d'une vraie concertation entre l'État et les représentants des professionnels de santé.

Jean-Pierre Sueur

>> [Lire l'article du Courrier du Loiret](#) (le même que celui publié dans *L'Éclaireur du Gâtinais*)